

L'école maternelle de Magnac sur Touvre

COMPTE-RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire 2021-2022

Le 3^{ème} conseil d'école s'est déroulé dans les locaux de la mairie de Magnac-sur-Touvre le mardi 7 juin 2022.

Le conseil a commencé à 17h30 et s'est terminé à 18h30. Il a été mené par Mme Foulatier, directrice de l'école Maternelle Les Cygnes.

PERSONNES PRESENTES :

Le personnel enseignant :

- Mme Foulatier Alexandra
- Mme Keiser Laurence
- Mme Larrieu Stéphanie
- Mme Michel Stéphanie

Les représentants de la commune :

- Mme Gazeau (Elue chargée des écoles de Magnac sur Touvre)
- M. Nicolas (Maire de la commune de Magnac sur Touvre)

Les représentants élus des parents d'élèves :

- Mesdames, Elkrerarfi Laura, Haro Emilie, Guichou Lagarde Amandine

Personnes absentes excusées :

- M. Porte (Inspecteur de la circonscription Angoulême Est)

DDEN

- M. Leroux Jean-Pierre DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

- Monsieur Fongarnand Anthony (représentant élu des parents d'élèves)

ORDRE DU JOUR :

- 1- Présentation du Délégué Départemental de l'Education Nationale DDEN
- 2- Effectifs pour la rentrée de septembre 2022 et répartition des élèves.
- 3- Bilan des actions et projets à venir.
- 4- Remerciements pour les équipements des écoles.
- 5- Bilan de la coopérative scolaire.
- 6- Questions diverses.

2 – Présentation du Délégué Départemental de l'Education Nationale DDEN

M. Leroux sera nommé DDEN pour les trois écoles à la rentrée de Septembre.
Le DDEN a une fonction officielle inscrite dans le code de l'éducation.
Il est membre de droit des conseils d'école du secteur qui lui a été attribué selon ses souhaits.
Il effectue chaque année une visite de l'école et rédige un rapport qu'il remet à l'IEN et au maire.
Il est en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale, les élus et les parents d'élèves.
Il exerce une mission de coordination, d'incitation et de médiation.

1 – Effectifs pour la rentrée de septembre 2022 et répartition des élèves.

4 TPS (enfants nés en 2020) rentrée en janvier
22 PS (enfants nés en 2019)
29 MS (dont une inscription)
32 GS
Total 87 enfants

Une visite individuelle de l'école maternelle a été organisée pour les familles lors de l'inscription.

Pour les inscriptions des GS en CP, un mot va être communiqué aux familles. Nous attendons le retour de Mme Agard, directrice de l'école élémentaire Marie Curie.

Le certificat de radiation lui sera directement transmis.

La répartition des élèves se fait en conseil des maîtres. Les effectifs pouvant évoluer, ils seront communiqués, on espère, avant la sortie des classes.

2-Bilan des actions 2021-2022

Sortie au Zoodysée :

La sortie pour les quatre classes est prévue le lundi 13 juin. Départ à 8h et retour à 18h.

Le coût :

entrées : 1153 euros

bus : 1160 euros.

Une demande de participation a été déposée auprès de l'association des parents d'élèves (qui nous nous accorde 300 euros) et une participation de la mairie via le budget bus est à l'étude. La différence sera payée par la coopérative scolaire.

Liaison GS-CP :

Un point a été réalisé entre les enseignantes de GS et les enseignantes de CP de Marie Curie pour échanger sur les futurs CP.

Une visite de leur nouvelle classe va être organisée lors de la première semaine de juillet.

Mon premier Ciné :

La troisième et dernière séance aura lieu le vendredi 17 juin au Mégarama. Le bus (188 euros) est pris en charge pour moitié par la mairie et l'autre moitié par l'association « Ciné passion 16 ». Les entrées sont payées par la coopérative scolaire, 198 euros.

Classe dehors :

Les élèves de la classe de Mme Foulatier ont fait régulièrement classe dehors durant cette année scolaire. La (les) prochaine(s) « classe dehors » se fera(ont) à la journée. Vous aurez plus d'informations ultérieurement.

La classe de GS s'est jointe à la classe de TPS/PS le 24 mai pour découvrir la classe dehors.

Au regard des résultats, ce projet sera reconduit l'année prochaine.

Spectacle de fin d'année

Vendredi 24 juin, les enfants de l'école maternelle proposeront un spectacle de fin d'année à l'école maternelle. Le même jour, l'accueil péri-scolaire exposera les productions des enfants dans le parc en face de l'école.

Rencontre sportive :

Les enseignantes de l'école maternelle organisent une rencontre sportive sur le site de la salle des fêtes de Marcel Pagnol, le vendredi 1 juillet 2022 sur la matinée. A cette occasion, les enfants rencontreront les élèves de Marie Curie et Relette, le temps du repas. Le pique-nique devra être fourni par les familles.

Pour l'année 2022/2023

Une demande de créneau piscine, pour le niveau des GS, a de nouveau été déposée. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'ils pourront aller à la piscine les jeudis de 10h35 à 11h15 du lundi 13 mars au vendredi 2 juin 2023 alors que nous ne sommes pas prioritaires.

3 – Remerciements pour les équipements des écoles

Nous souhaitons remercier les élus ainsi que les employés communaux pour leur réactivité et leur aide.

Achat de draisiennes et trottinettes, demande de révision du parc existant.

Réparation d'un toilette situé à côté de la cantine.

Un devis a été demandé pour l'aménagement de placards de rangement dans le couloir.

Les cloisons pour les grands WC sont à l'étude.

Une réunion de travaux a eu lieu entre la mairie et Mme Foulatier.

La rénovation et la création des bâtiments des écoles est actuellement à l'étude.

Pour la demande de nouvelles tables (6) pour la classe de GS, M. le Maire doit voir avec Mme Agard (Directrice école Marie Curie de Magnac sur Touvre). En effet, suite à la fermeture d'une classe, nous pourrions peut-être récupérer du mobilier.

4 – Bilan provisoire de la coopérative scolaire

Achats de produits pour cession : 775.50 € -Photos année 2020-2021, fleurs Baltus	Vente de produits pour cession + Produits d'activités éducatives : 853.95 € -Photos année dernière, fleurs Baltus, chocolat (200€ de gain environ), objets de Noël
Assurances versées : 24.75€	
Charges activités éducatives : 1133.70 € -Semaine du goût, carnaval, cuisine (galettes, crêpes, anniversaires), Noël, petit matériel de classe...	Subventions de l'état et des collectivités :
Cotisations versées à l'OCCE : 182.16 €	Subvention d'association : 300.11 euros « Coup de pouce » : enceintes + livres

Autres charges courantes : Frais bancaires : 2.60€	Autres produits courants : /
Charges exceptionnelles :	Participations volontaires des familles : 1092€ début d'année
Achat de biens durables : 1036.17€ -chariot classe dehors, livres, plastifieuse, avance « Coup de Pouce », jeux en bois..	-Intérêts :
	Produits exceptionnels :

Solde provisoire juin 2022: 4788.19 €

Pas encore comptabilisé : sortie de fin d'année 2300 euros environ + sortie mon premier ciné + achat et vente de photos.

6 - Questions diverses :

Pas de question.

Clôture du Conseil d'école.

Compte rendu rédigé par la directrice de l'école maternelle « Les Cygnes » de Magnac-sur-Touvre secondée par l'équipe enseignante.